

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA LECTURE A HAUTE VOIX

		Situation dirigée	Situation autonome
Le ou les lecteurs.	Je prépare le texte à lire à haute voix	- Je réponds aux questions posées par l'enseignant(e) en m'aidant du paratexte.	- Je lis silencieusement une première fois.
		- J'émet des hypothèses que l'enseignant (e) valide.	- Je me pose des questions et j'émet des hypothèses.
		- Je définis le type de texte, le type d'écrit.	
		- Je lis silencieusement une première fois.	- Je lis silencieusement une deuxième fois et je valide ou pas mes hypothèses.
		- Je repère les difficultés (mots longs, mots complexes (sens, code), mots inconnus ...)	
		- Je repère la ponctuation et je code (flèche qui descend pour le point (ma voix descend), flèches qui montent pour le point d'interrogation et le point d'exclamation (ma voix monte), ..., tiret pour la virgule (ma voix reste suspendue), ...).	
		- Je repère et code les liaisons (pont).	
		- Je repère les groupes de sens (sujet-verbe), les groupes de souffle.	
		- Je repère les personnages, le narrateur.	
		- Je lis plusieurs fois le texte en respectant ces critères.	
Je lis à haute voix le texte que j'ai préparé.	- J'articule et je prononce bien tous les mots.		
	- Je parle fort pour que je sois entendu(e) par tous.		
	- Je respecte : * la ponctuation • les liaisons.		
	- Je fais concorder groupes de souffle /groupes de sens.		
	- Je lis en donnant à ma lecture l'expression qui tient compte du type de texte, du type d'écrit.		
	- Je respecte les dialogues.		
	- Je lis en levant quelquefois les yeux.		
	- Je lis en faisant correspondre ma vitesse de lecture à la vitesse de compréhension de mon auditoire.		
	- Je me tiens à bonne distance du texte.		
	Le ou les auditeurs.	- J'écoute attentivement.	
-			

Cette grille qui vous est proposée à titre d'exemple doit être construite progressivement par et avec les élèves. Son emploi n'est pas figé, elle est appelée à évoluer au fur et à mesure des prises de conscience des différents aspects qui composent la lecture à haute voix.

« La lecture à haute voix de phrases ou de textes est toujours seconde par rapport à la lecture-découverte et la lecture-compréhension. Elle requiert une excellente coordination de toutes les habiletés de lecture et une certaine aisance dans la communication. Elle est donc autant préparée par le travail effectué sur l'oral que par le travail de lecture ; elle est sans doute facilitée par le fait d'avoir écouté beaucoup de lectures du maître. Il faut de l'entraînement (avec un magnétophone le cas échéant) et les petits groupes homogènes facilitent les essais. » (extrait de la fiche Lire à haute voix, p.17, livret Lire au CP 2). Au cycle 3, la lecture à haute voix devient « expressive », « interprétative ».

Pour continuer vos recherches sur la lecture à haute voix, vous pouvez consulter le site TFL (<http://www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl/TFL.asp>) et dans l'espace de formation autonome, vous cliquez sur les questions pédagogiques, puis sur Cycle 2 et Cycle 3 et enfin vous lancez la recherche. Les réponses aux questions 17, 58, ... vous permettront d'approfondir vos réflexions sur ce sujet.